

PROCES-VERBAL N°1

DU BUREAU EXECUTIF

SAISON 2016/2017

Conférence téléphonique le 12 janvier 2017

Présents :

Eric TANGUY, Alain GRIGUER (LNV), Florence AVABY, Christian ALBE, Alain de FABRY, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER, Christine MOURADIAN

Situation de la Ligue Poitou-Charentes de Volley-Ball

Les mandats du Conseil d'Administration 2016 et du Conseil de Surveillance 2016 de la FFVB se sont terminés le 8 janvier 2017.

Le comité de gestion de la Ligue Poitou-Charentes institué par ses deux instances n'est plus en fonction également depuis le 8 janvier 2017.

Le Président, la Secrétaire Générale et le Trésorier de la Ligue Poitou-Charentes disposant d'une licence valide au 19 décembre 2016, le Bureau Exécutif de la FFVB lève au jour de la présente décision, la suspension des attributions du Comité Directeur de la Ligue Poitou-Charentes prononcée par le précédent Conseil d'Administration de la FFVB.

Cette décision devra être entérinée par le premier Conseil d'Administration 2017 de la FFVB.

Le Bureau Exécutif mandate Messieurs Christian ALBE (Trésorier Général de la FFVB) et Alain de FABRY (Vice-Président, Responsable de la Réforme Territoriale) pour effectuer avec le Comité Directeur de la Ligue Poitou-Charentes venant de retrouver l'ensemble de ses attributions statutaires, les négociations nécessaires à la fusion juridique devant terminer la réforme territoriale en Nouvelle-Aquitaine

Réunion du 11 février à Choisy le Roi

Présents :

E. TANGUY, C. ALBE, Y LABROUSSE, A. de FABRY, A GRIGUER, C. MOURADIAN, P MERCIER,

Excusée : F. AVABY

Assistent : A GEMISE FAREAU, M. AKILIAN, P. VOUILLOT, A GUIGUET

Invité : A. DAGORNE

Le Président ouvre la séance à 14 heures.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres pour ce 1^{er} Bureau du mandat.

Il souhaite la bienvenue à Axelle Guiguet, nouvelle DTN intérimaire.

Il remercie Pierre Vouillot, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, de sa présence pour sa participation aux réunions relatives au développement qui ont entouré ce Bureau.

1 / Informations du Président :

- Euro 2019

Le Président fait le compte-rendu de la réunion tenue avec les représentants des 3 autres pays candidats à Paris le 27 Janvier dernier ; les proposition de calendrier du Tournoi, la répartition du financement de la redevance due à la CEV et le retro planning des travaux à mener en vue du dépôt de candidature au plus tard le 1^{er} juin ont été discutés et traités ;

Le Président fait constater que les mois à venir vont être intenses afin de respecter les délais et prendre le leadership de la candidature ; A Dagorne ajoute que les forces internes à la FFVB ne suffiront pas pour ce chantier ; un rendez-vous avec KENEO, société spécialisée dans l'évènementiel sportif, qui a accompagné l'organisation du Mondial de Handball et la partie française du Mondiale de Hockey sur Glace se déroulant prochainement à PARIS et en Allemagne a eu lieu fin janvier, afin d'envisager une collaboration quant à la préparation de cette candidature.

La proposition financière est de 30 K€ HT dont une majeure partie des coûts sera partagé entre les 4 pays puisqu'il s'agira de l'élaboration du dossier définitif de candidature.

Après discussion entre les membres, le Bureau accepte le principe de collaboration avec Kénéo en chargeant A Dagorne de demander un devis modifié tenant compte des éléments déjà préparés par la FFVB (dossier CNDS, budget du Tournoi en France, présentation du projet à certaines villes...)

- Délégation du paravolley

Le Ministère des Sports a confirmé lors d'une réunion le 9 janvier que la FFVB allait recevoir la délégation des activités du Volley Sourd et du volley assis ; c'est une reconnaissance accordée à notre Fédération et une grande responsabilité qui revient à la FFVB de développer ces pratiques, en relations avec les Fédérations Handisport et du Sport adapté, des réunions ayant déjà eu lieu avec elles depuis cette annonce

La FFVB a adhéré au Comité Français du Sport Paralympique.

- Convention Education Nationale / FFVB

La FFVB a signé le 1^{er} Février une nouvelle convention avec l'Education Nationale en présence de Madame la Ministre.

- Commission des Athlètes de Haut Niveau du CNOSF

Le Président se félicite de la candidature déposée auprès du CNOSF par Franck LAFITTE, international masculin.

- Conciliation au CNOSF

Le Président informe les membres de la saisine de la conciliation par M. Laurent TORRECILLAS début Janvier qui demande l'annulation des AG régionales et des élections fédérales ; l'audience est fixée au vendredi 17 Février.

- TQCE de Janvier 2017

Le Président salue la qualification remarquable des Bleus de l'Equipe de France masculine U19 à St Jean d'Illac. Il remercie vivement le Président Stéphane HASSOUN et l'ensemble du club illacais pour la parfaite organisation de ce tournoi qui a obtenu un excellent rapport du superviseur (le Président de la Fédération belge).

Il regrette qu'aucune équipe féminine en cadets et juniors n'ait réussie à se qualifier.

- Relations internationales

Il énonce que la France a reçu une invitation de la part de la FIVB pour participer à la réunion sur le plan stratégique à Lausanne le 15 Mars prochain ; seuls une quinzaine de pays sont associés à réfléchir sur le futur du volley mondial et c'est la 1ere fois pour la France.

Il informe que la délégation slovène présente le 27/01 a été invitée par la FFVB à la demi-finale NORVEGE/CROATIE du Championnat du Monde de Handball à l'ACCOR ARENA ; cette soirée a permis de constater l'intérêt du Directeur Général de l'AHA et la satisfaction de l'Adjoint aux Sports de la Ville de Paris que la Fédération envisage l'accueil de la phase finale de l'Euro dans la capitale.

Une réunion avec le Président et le Trésorier de la WEVZA s'est tenue à St Jean d'Illac durant le TQCE : le programme des compétitions pour les prochaines années a fait l'objet de discussions et une réunion des responsables techniques de chacune des 8 nations a été fixée pour fin février

2 / Informations de la LNV

Le Président fait part de la demande conjointe avec le Président de la FFVB énoncée lors de la réunion plénière de la DNACG pour que les décisions soient davantage harmonisées à l'avenir.

Il demande à la FFVB d'écrire à la CEV afin que les championnats professionnels puissent débiter avant le 15 Octobre 2017, à l'instar des Championnats italiens et polonais qui ont débuté fin Septembre l'année dernière. Les membres constatent qu'aucune compétition internationale ne se dispute après les Championnats d'Europe 2017.

Le Président se déclare favorable au soutien de cette demande mais souhaite que le sujet de la période des transferts ne constitue pas un problème quant à la délivrance de la licence.

A Griguer indique que la licence est délivrée dès que le joueur ou la joueuse s'entraîne en France à partir de Septembre. Le Président conclut en énonçant que le sujet sera abordé lors du Séminaire FIVB de Mars prochain.

A Griguer s'étonne que M. T Minsenn n'ait pas de voix délibérative à la CCS malgré sa nomination en tant que représentant de la LNV a été décidée par le CA de Novembre dernier. Après discussion entre les membres, il est prévu d'aborder ce sujet avec le Président de la CCS pour la nouvelle olympiade.

3 / Procès-Verbaux de CA et des commissions exécutives

Y Labrousse énonce que les PV ont été diffusés aux membres pour leur information sachant que la compétence d'adoption de ces compte-rendus relève du Conseil d'Administration qui se réunira pour la 1^{ère} fois à Clermont à l'occasion des Finales de la Coupe de France.

A Dagorne suggère que la procédure d'approbation des PV par le CA soit abordée lors de la première séance au vu du nombre conséquent de PV qui seront présentés lors de chaque réunion trimestrielle.

4 / Assemblée Générale Fédérale

Y Labrousse rappelle que la prochaine AG de la FFVB est à NANTES du 23 au 25 Juin avec aménagement de certains travaux en raison du déroulement des matchs de l'Equipe de France féminine disputant du vendredi soir 23/06 au dimanche 25/06 les 3 matchs de sa poule de la Ligue Européenne. Le Président ajoute que la FFVB attend de connaître le choix de NANTES Métropole quant à la salle d'accueil de cette compétition.

5 / Finances :

- Arrêté de comptes au 31/12/2016 :

C Albe informe les membres que la finalisation de l'arrêté est proche, permettant l'estimation d'un résultat à l'équilibre ; le point important à clôturer est la prise en compte du montant à percevoir de la FIVB au titre de la Ligue Mondiale 2016 puisque la FIVB a retenu 350 K\$ dans l'attente du versement par Be Insports des droits TV français de la Ligue Mondiale 2016, le contrat n'étant toujours pas signé entre Be Insports, la FIVB et la FFVB.

- LNV

C Albe demande à la LNV les informations relatives aux charges mixtes afin de pouvoir établir la facturation pour l'année 2016

Il rappelle que le règlement des frais d'arbitrage était prévu 15 jours après l'envoi de chaque facture ; la FFVB attend le virement des 2 notes concernant le mois de Janvier.

- Budget prévisionnel 2017

C Albe commente le document remis en séance qui actualise le budget par rapport à celui adopté à Strasbourg :

- le poste arbitrage a été révisé au regard de l'augmentation de 100 k€ constatée pour 2016 mais une attention particulière sera réalisée cette année
- le partenariat a été prévu à 800 K€
- les recettes licences ont été légèrement augmentées par application du coût de la vie
- la boutique fait l'objet d'une approche prudente dans l'attente des chiffres définitifs pour 2016 ; le contrat avec Garage Ltd s'achève. Après discussion entre les membres, il est décidé de publier une annonce de recrutement d'un salarié en emploi d'avenir pour gérer le stock de la boutique et les envois aux clients ; un prestataire sera sollicité pour gérer le site internet (maintenance, présentation des produits, suivi de la solution de paiement...)

JP Aloro intervient sur la diversité des tarifs de remboursement entre ceux applicables aux dirigeants FFVB, aux arbitres, à la DTN, les montants des hôtels pris en charge.

Il met aussi en exergue la règle actuelle de désignation des arbitres en dehors de leur Ligue d'origine par rapport à la réforme territoriale ; après discussion entre les membres, il est convenu d'envisager pour la prochaine Assemblée Générale de modifier la règle en vigueur.

A Griguer déplore que les arbitres ne réservent leur hôtel quand une résidence du partenaire de la FFVB et LNV existe dans la ville du match pour lequel il est désigné. Le Conseil va rappeler à la CCA cette bonne

pratique qui existe dans toutes les autres fédérations partenaires de ce groupe ayant 120 résidences en France.

JP Aloro souhaite que le mandat qui débute soit aussi celui d'une relance de la représentation du corps arbitral à l'international qui a diminué depuis quelques années.

6 / Composition des commissions :

Le Président fait état des réflexions en cours avec la répartition en 7 secteurs :

- Président : Eric TANGUY
- Trésorier : Christian ALBE
- Secrétaire Général : Yves LABROUSSE
- Développement : Yves LABROUSSE
- Outre-Mer : Florence AVABY
- Formation : Christine MOURADIAN
- Sportif : Alain de FABRY

Devant le constat de manque de transversalité, il est envisagé de réunir les 4 commissions exécutives (CCA, CCSR, CCS et CCEE) qui appliquent les règlements et de créer un groupe de travail transversal qui s'occupera des services aux clubs

Les Présidents de commissions exécutives envisagés sont :

CCA: Stéphane JUAN

CCS: Rodolphe ADAM

CCEE: Jeff MOLEY

CCSR : Gérard MABILLE

CCDE : Georges LOISNEL

CFA : Yanick CHALADAY

Commission Mixte CFC : présidée cette année par un représentant de la LNV, Bernard BELY

7 / Événementiel / Communication/ Marketing

- Finales de Coupe de France jeunes 2017

C. Mouradian informe qu'il manque à ce jour encore un candidat à l'organisation de la Finale M 20 Masculine

- Compétitions internationales en 2017

Le Président rappelle les événements disputés en France :

- * Finales de Coupe de France de VB à Clermont Ferrand
- * TQCM masculin à Lyon du 24 au 28 mai (les Bleues joueront au Portugal leur TQCM du 31 mai au 4 Juin)
- * Ligue Mondiale à PAU du 9 au 11 juin
- * Ligue Européenne à Nantes du 23 au 25 Juin
- * Match amical France / Belgique le 12 Mai à Tours
- * le programme des matchs amicaux de l'Equipe de France féminine n'est pas encore déterminé

- Partenariats

Le Président annonce que la FFVB a conclu deux nouveaux partenariats : avec l'EQUIPE en tant que partenaire media et la société HERBALIFE en tant que partenaire bien être

A Dagonne ajoute qu'HERBALIFE, spécialiste de la nutrition, a choisi le volley après avoir été mis en compétition avec 3 autres sports ; le contrat couvre l'année 2017, avec la volonté d'ores et déjà manifestée de le renouveler d'une année supplémentaire ; une dotation de produits sera fournie à la Fédération et la marque sera présente sur la Tournée des Sables et les étapes du Championnat de France de Beach Volley Série 1.

Le partenariat négocié avec *L'EQUIPE* comprend des prestations d'échange marchandises (visibilité *L'EQUIPE* sur nos supports et en contrepartie mise à disposition par le groupe d'espaces de promotion des évènements organisés par la FFVB -WL, Coupe de France, TQCM, Tournée des Sables-) et le versement d'un montant en numéraire.

8 / Aides aux Ligues

Y Labrousse énonce que tous les dossiers sont arrivés à la FFVB et ont été traités : le montant total à répartir est de 397 K€ pour 390 budgétés ; le Bureau accepte que les comptes 2016 prennent en considération ce léger dépassement.

9 / Secteur Technique

P Mercier fait part du travail en cours avec la DTN quant au projet féminin et la restructuration de la filière.

A Guiguet rappelle que le Plan de Performance fédéral (PPF) portera sur la période 2017/2024 et sera sans doute à présenter au Ministère en Septembre prochain.

Sa conception et sa définition doivent refléter la prise en compte du projet fédéral mais elle estime délicat de déterminer le PPF tant que le DTN de la nouvelle olympiade ne sera pas en fonction, le PPF étant la prérogative du DTN ; le Président ajoute que les auditions pour ce poste sont en cours jusqu'au mois de mars afin que le DTN soit nommé et entre en fonction début Mai.

En réponse à A de Fabry, A Guiguet précise que le logiciel relatif à la « Route du Haut Niveau » élaboré avec l'INSEP sera prêt en Septembre.

Une réunion est à fixer rapidement avec l'INSEP sur ce projet, avec la participation du Président, du Vice-Président chargé du Sportif, de T Bolomey, d'Arnaud Bessat et d'A Guiguet

A Guiguet suggère qu'un nouveau plan de féminisation doit être réfléchi ; depuis quelques années, la part de la CO sur ce sujet était allouée à l'Equipe de France féminine

10 / Ressources Humaines

Y Labrousse présente la candidature de Laurent Olmo au poste de Responsable du développement, disponible avec un préavis de 2 mois ; il avait déjà candidaté en Février 2016 ; le poste est réorienté sur davantage de transversalité et un accompagnement des clubs, CD et Ligues : ce sera l'interlocuteur des Responsables du Développement ; il suivra aussi les projets d'AAL, le logiciel de cartographie ;

Y Labrousse insiste sur l'importance de ces missions qui répondent à la structuration de notre discipline et l'accompagnement de la réforme des territoires.

A Dagonne soulève la question du suivi des services civiques depuis le départ de Frédéric Guérin ; il déclare être dans l'impossibilité de s'en occuper, compte tenu des missions liées à sa fonction (notamment préparation des rdv du Président, appel d'offres assurances...) mais surtout des travaux à accomplir dans la préparation des évènements sportifs (TQCE Illac, Finales Coupe de France, TQCM, WL, Ligue Euro...) depuis le départ de M. Harquevaux ; par ailleurs, l'animation des partenariats, au nombre de douze avec les signatures de 6 nouveaux partenaires depuis 1 an, implique chaque mois plusieurs réunions avec certains d'entre eux qui sont structurantes pour la Fédération avec des projets de développements

majeurs qui sont fédérateurs comme l'est la Tournée des Sables mais exigent une disponibilité accrue pour cette activité commerciale et partenariale.

Le Président reconnaît que le recrutement en décembre dernier d'une salariée en CDD sur le secteur événementiel a permis de bien préparer le TQCE masculin de Janvier 2017 avec Philippe BEUCHET, le Directeur Général et le club de St Jean d'Ilac mais que le secteur événementiel doit faire l'objet d'une réorganisation pour gérer l'ensemble des organisations, qu'il s'agisse des jeunes (Coupe de France, Volleyades, Mini Volleyades...), des événements Beach que les compétitions internationales se jouant chaque année en France.

La finalisation du dossier de candidature à l'Euro 2019 et la création du Club France des partenaires sont des dossiers prioritaires de la FFVB pour lesquels le Directeur Général doit pouvoir se consacrer.

A Dagonne indique que Laurie Felix, juriste de la FFVB, a conclu un CDI à compter du 1^{er} Février.

La séance est levée à 17h15 heures.

Le Président,
Éric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE
